



Championnats de France des Clubs Dames-2012

ART. 1 – Organisation

- A - Le Championnat 2012 est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en quadrette pour les divisions nationales 1, 2 et 3 et en triplete pour les divisions régionale 1, 2 et 3.

En 2013, Le championnat féminin des clubs se déroulera en quadrettes pour l'ensemble des divisions nationales et régionales.

- B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ♦ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ♦ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
 - ♦ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
 - ♦ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les régions sportives.
 - ♦ Sur demande des ligues d'une même région administrative, l'autorisation d'organisation en région administrative sera étudiée. En cas d'accord par le CNB, la règle d'accession en Nationale 3 est précisée à l'article 4B paragraphe 2.
 - ♦ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives s'il y a moins de 6 équipes dans la région administrative.
 - ♦ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des Comités Sportifs Régionaux.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le C.N. Bowling, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les Comités Sportifs Régionaux (CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le C.N. Bowling et les CSR en fonction des classements de la saison précédente.

- c - Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
♦ 1 ^{ère} journée	: 10 & 11 mars 2012	17 & 18 mars 2012
♦ 2 ^{ème} journée	: 12 & 13 mai 2012	26 & 27 mai 2012
♦ 3 ^{ème} journée	: 02 & 03 juin 2012	13 & 14 octobre 2012

ART. 2 – Les équipes

- A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.
- B - Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes en Nationale 3.
- C - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- D - **Chaque équipe ne peut utiliser plus de 8 joueuses** en nationale 1, 2 et 3 et six joueuses dans les divisions régionales sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses, les licenciées d'une « Ecole de Bowling » de la région rattachées à ce club (pour les dames, rattachement hors région exceptionnellement autorisé pour la saison 2012 dans les divisions nationales).
- E - **Dans chaque équipe une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée sur les pistes.**
- F - Dans chaque équipe, **un maximum de deux joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes.** Cette mesure ne concerne que les divisions nationales.
- G - Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir ensuite dans une autre équipe du club de division supérieure lors d'une journée suivante.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A - Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
 - ♦ Par match gagné : 3 points
 - ♦ Par match nul : 2 points
 - ♦ Par match perdu : 1 point
 - ♦ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : **aucune joueuse présente**)
- B - Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
 - a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A - En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat.
- B - Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. • Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. • Les deux dernières équipes de chaque poule et les quatre moins bonnes sixièmes des 6 poules départagées par : - A - Par le nombre de points total de la saison. - B - Par la différence entre le nombre total de quilles de l'équipe et le nombre total de quilles obtenues par tous ses adversaires directs sur l'ensemble de la saison. sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	• La première équipe de chaque Régionale 1 (région sportive) accède à la Nationale 3. • Dans le cas où des Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des Régionales 1 de la région sportive concernée est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues régionales et validés par le CNB. • Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- c - Dans le cas où un club qualifié pour la montée dans une division nationale en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée.
- d - Dans le cas où une équipe qualifiée pour une division nationale (montée, descente ou maintien) ne se réinscrit pas, la priorité pour le remplacement sera donnée à la meilleure équipe de la division concernée, en position de relégation.

- E - Les Comités Sportifs Régionaux adresseront, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions. Pour ce qui concerne les divisions régionales 1 qui se jouent en région sportive, c'est le Comité Sportif Régional Bowling de la région administrative qui reçoit la journée de compétition qui se charge de l'envoi des résultats.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le C.N. Bowling détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les Comités Sportifs Régionaux déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

- A - Pour les divisions Régionales, les inscriptions doivent parvenir au Comité Sportif Régional par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 45 Euros par équipe (voir CSR pour date limite d'inscription). Le Comité Sportif Régional adresse copie de ses poules régionales au Comité National Bowling dès que celles-ci sont finalisées.
- B - Le CSR peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par club). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler lors de chaque journée au Comité Sportif Régional.
- C - Pour les divisions Nationales 1 et 2, les inscriptions doivent parvenir au C.N. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque d'engagement de 120 € et d'un chèque de caution de 450 €.
- D - Pour les divisions Nationales 3, les inscriptions doivent parvenir au C.N. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque d'engagement de 60 € et d'un chèque de caution de 225 €.
- E - L'encaissement du chèque de caution est subordonné à un forfait général d'une équipe et après examen, par la commission concernée, des raisons de celui-ci.
- F - Le montant des parties est pris en charge par le C.N. Bowling pour les divisions nationales 1 et 2 et à hauteur de 50% pour les nationales 3. Le règlement du montant des parties à la charge du club sera sollicité lors de l'inscription et encaissé après la première journée.
- G - La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le Comité National Bowling aux clubs concernés.

ART. 7 – Réclamation

- A - Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.N. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 €**.
- B - Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du C.N. Bowling.
- c - La structure d'appel est le C.N. Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 – Calendrier des divisions Nationales.

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1 et 2

*Samedi 09H50 à 12H30 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi de 13H45 à 17H10 (4 lignes)
Dimanche 09H00 à 12H20 (4 lignes)*

NATIONALE 3

*Samedi 10H45 à 13H15 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi de 14H30 à 17H50 (4 lignes)*

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés.

**PLUS AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRES LE DEBUT DE LA COMPETITION
SUR DES PISTES ADJACENTES**

<i>Divisions</i>	<i>1^{ère} journée</i>	<i>2^{ème} journée</i>	<i>3^{ème} journée</i>
Nationale 1	LIMOGES	THIAIS	CONTREXEVILLE
Nationale 2A	MONTPELLIER	LA ROCHELLE	CLERMONT FERRAND
Nationale 2B	RAMBOUILLET	BELFORT	HONFLEUR
Nationale 3A	ANNONAY	MONTPELLIER	NICE
Nationale 3B	TRELISSAC	COLOMIERS	LIMOGES
Nationale 3C	SAINT BRIEUC	LE MANS	CHAURAY
Nationale 3D	ORLEANS	FONTENAY S/B	LIMOGES
Nationale 3E	CAMON	FONTENAY S/B	VILLENEUVE D'ASCQ
Nationale 3F	TINQUEUX	ST JULIEN LES METZ	WITTELSHEIM

Composition des divisions Nationales.

NATIONALE 1

A.B.C.L. PONT A MOUSSON
ATHENA ILE DE FRANCE
B C S ANNECY
BC RAMBOUILLET
BCO COURBEVOIE
BOWLING ADOUR BAYONNE
T.O.A.C. TOULOUSE
LILLE UNIVERSITE CLUB
ROCKETS NANTES
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
SYNERGIE
WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2A

ANGOULEME BOWLING CLUB
B C POITEVIN POITIERS
B C S ANNECY
BC OCCITAN MONTPELLIER
BOWLING CLUB DU SALEVE
BOWLING CLUB BORDELAIS
BOWLING PROVENCE TOULON
ESKUALDUN BIRLAK
MONACO BOWLING CLUB
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
NICE ACROPOLIS S.B.C.
QUIHO SIX FOURS

NATIONALE 2B

CHARDON LORRAIN BOWLING CLUB
CANICULA
BCO COURBEVOIE
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
A S B BESANCON
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
LES DRAGONS DE COLMAR
LES VIKINGS HONFLEUR
BAD BOYS SAINT-LO
ODET B.C. QUIMPER
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
FORCE CINETIQUE / AS PTT

NATIONALE 3A

BC OCCITAN MONTPELLIER
BOWLING CLUB AMF NICE
BOWLING CLUB BAIE DES ANGES
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
GALACTIC 300
ISTRES SPORTS BOWLING
ISTRES SPORTS BOWLING
TOP GONES LYON

NATIONALE 3B

ANGOULEME BOWLING CLUB
AS LEGRAND LIMOGES
BOWL FRIENDS
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
S P U C PESSAC
SPORTING CLUB BOWLING BORDEAUX
STRIKERS BOWLING CLUB
T.O.A.C. TOULOUSE

NATIONALE 3C

ASPTT BOWLING NANTES
BOWLING CLUB LE MANS
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
C.S.G. NOTRE DAME DE GRAVENCHON
COBRA ANGERS
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
SAINT BRIEUC BOWLING
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE

NATIONALE 3D

ACADEMY BOWLING SCHOOL 94
ROCKETS NANTES
BC FONTENAY CHAMPIGNY
CS BOWLING DE NOGENT
S.B.A.C. CLERMONT FERRAND
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
STRIKE CLUB AVERMES MOULINS

NATIONALE 3E

ACB AMIENOIS
ATHENA ILE DE FRANCE
BC FLANDRES
BOWLER'S TEAM LILLE
CARPE DIEM
MILLENIUM BA REIMS
LITTORAL BC GRAVELINES
PSA P.CITROEN A.C. CHARLEVILLE

NATIONALE 3F

A.B.C. PONT A MOUSSON
AS STAR BOWL AUDINCOURT
ASSOCIATION LES DUCS DIJON
BOWLING CLUB LES KILLERS
BOWLING CLUB MONETEAU AUXERRE
COLORBOWL51.COM TINQUEUX
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS
LES SNIPER'S DE WITTELSHEIM